



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
 Mairie : 20, rue de l'Eglise
 14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 20

Votants : 22

Date de la convocation : 6 janvier 2026

Delib20260106

Séance du 12 janvier 2026

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, M. Francis MÉNARD, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX..

Pouvoirs :

Mme Anne-Marie ARANDA à Mme Claude FRÉMIN
 Mme Aurélie BARRÉ-RIBET à Mme Véronique LEVILLAIN

Absents excusés :

Mme Ymen FARHAT
 M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

M. Pierre JUNQUA désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20260106

OBJET : Information dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à Monsieur le Maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal du 25 mai 2020 et du 27 juin 2022, il a :

Au titre de la délégation n°4 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- signé les marchés suivants :

Nom du Tiers	Objet	Date	Montant TTC
AUPINEL	RENOVATION ESPACE SANITAIRE RDC Centre de Loisirs	24/12/2025	2 304,66 €
Total AUPINEL			2 304,66 €
COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER	PARTICIPATION RESEAU LECTURE PUBLIQUE 2025	23/12/2025	3 603,15 €
Total COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER			3 603,15 €
GEODIS	DOCUMENT ARPENTAGE TERRAIN STADE BENDIF	12/12/2025	1 847,66 €
Total GEODIS			1 847,66 €
SARL E2R	AMENAGEMENT BUREAUX MAIRIE ELECTRICITE INFORMATIQUE	16/12/2025	10 323,60 €
Total SARL E2R			10 323,60 €
SAS SAINT MARTIN PAYSAGE	TRAVAUX EXTENSION CIMETIERE DU BOIS	17/12/2025	102 811,55 €
Total SAS SAINT MARTIN PAYSAGE			102 811,55 €
SAS SNER	CREATION DE BUREAUX CLOISONS PLATRERIE MENUISERIE	16/12/2025	16 755,49 €
Total SAS SNER			16 755,49 €
SBTP	LOT 1 TERRASSEMENT VOIRIE RESEAU EAU POTABLE TERRE VEGETALE EXTENSION DU CIMETIERE DU BOIS	12/12/2025	149 271,00 €
Total SBTP			149 271,00 €

Au titre de la délégation n°8 : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

- délivré deux concessions de 15 ans,
- délivré deux concessions de 30 ans,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 13 janvier 2026

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN